

[Offres d'emplois >](#)

Consultation de l'offre d'emploi numéro: GPMRS-25-CONC-302240-102775

[Postuler maintenant](#)

Description

Titre d'emploi	Conseiller(ère) en planification - Gestion de portefeuille de bâtiments
Organisation	Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports / Direction gestion des grands parcs et milieux naturels / Division gestion des grands parcs et bureau du Mont-Royal / Section concertation et partenariats
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Emploi permanent
Période d'inscription	Du 14 au 27 octobre 2025
Salaire	Échelle salariale (2023) : 65 937 \$ à 110 907 \$ Groupe de traitement : 29-002 L'échelle salariale sera mise à jour au renouvellement de la convention collective.
Avis de modification	

Catégorie d'emploi: Professionnel général

Horaire: 35 h/semaine - possibilité de télétravail

Adresse: [801, rue Brennan, H3C 0G4](#)

Ce processus vise à pourvoir 1 poste permanent (102775). Pour les employées et employés appartenant à l'accréditation des professionnels généraux, la liste d'éligibilité issue de ce processus servira à pourvoir tous les postes de cette fonction, à la section concertation et partenariats, de la division gestion des grands parcs et bureau du Mont-Royal, dans la Direction gestion des grands parcs et milieux naturels du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, dont les exigences sont les mêmes ou similaires.

NOTRE OFFRE

Pilotez la transformation des bâtiments au cœur des grands parcs de Montréal, ça vous parle?

Mettez votre expertise en planification et en élaboration de projets au service d'un portefeuille immobilier unique, en contribuant à des initiatives porteuses, à des partenariats stratégiques et à une occupation dynamique des espaces publics !

Le service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports offre un réseau de grands parcs et des installations sportives d'envergure. Il a pour mandat de protéger, réhabiliter et mettre en valeur les milieux naturels, la forêt urbaine et les espaces publics.

Votre mandat

La section Concertation et partenariats est responsable du développement de l'offre de services des grands parcs, en misant sur la concertation avec les parties prenantes et le déploiement de partenariats structurants.

À titre de conseiller·ère en planification, vous assurez le suivi du portefeuille de bâtiments et des projets situés dans le réseau des grands parcs. Vous contribuez à la mise en œuvre de programmes, de stratégies d'entretien et d'occupation visant à optimiser la performance des actifs immobiliers, en cohérence avec les orientations et la gouvernance du Service. Plus spécifiquement, vous :

- appuyez la direction dans la définition de la vision pour les bâtiments, en cohérence avec les orientations du Service;
- planifiez et animez le comité bâtiment, en assurant la coordination des enjeux liés aux actifs immobiliers;
- identifiez les priorités d'entretien et les stratégies de gestion d'actifs, en collaboration avec les gestionnaires et le Service de la gestion et de la planification immobilière;
- participez au développement de plans d'affaires et de partenariats pour favoriser l'occupation des bâtiments, notamment ceux vacants;
- collaborez avec les unités de la Ville afin d'adopter une approche concertée et efficace;
- représentez le Service dans la gouvernance des projets, encadrez la planification et le suivi des projets, et développez des indicateurs de performance;
- effectuez les présentations nécessaires aux différents points de passage, élaborez des scénarios et des recommandations pour faciliter la prise de décision.

PROFIL RECHERCHÉ

- Baccalauréat (ou l'équivalent académique) en architecture, génie du bâtiment, urbanisme ou autre domaine pertinent
- 4 années d'expérience en lien avec les responsabilités du poste, plus spécifiquement en gestion de portefeuille de bâtiments, dont minimalement 2 années d'expérience en gestion de projets
- Connaissance de la gestion des actifs municipaux et de la valorisation du cadre bâti dans un contexte patrimonial, un atout

NOS AVANTAGES

- Des défis d'envergure
- Une carrière au service de la population montréalaise
- Une rémunération et des avantages concurrentiels
- La conciliation travail-vie personnelle
- La possibilité de faire progresser votre carrière

Soyez fière ou fier de travailler pour le premier employeur en importance de la région métropolitaine et la plus importante métropole francophone en Amérique du Nord. La [Ville de Montréal](#), c'est plus de 28 000 talents qui contribuent chaque jour à l'essor de la Ville et à faire la différence pour la population et le bien public.

POSTULEZ MAINTENANT!

En postulant, je consens à ce que le Service des ressources humaines et des communications utilise mes données personnelles à des fins de recrutement et conformément à sa [Politique de confidentialité](#).

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. **Merci de vous identifier lors de la postulation.**

Pour en savoir plus sur nos processus de recrutement, visitez <https://montreal.ca/carrieres>. Pour toute autre question, écrivez à dotation@montreal.ca en indiquant le numéro de l'offre d'emploi en objet. Les employés cols bleus de la Ville de Montréal peuvent se référer à l'Intranet pour plus d'informations concernant les **nouvelles** règles de convention collective en lien avec les différents types d'affichages.

Assurez-vous de joindre tous les documents attestant que vous rencontrez les exigences et d'inscrire toutes informations pertinentes pour votre candidature directement dans votre curriculum vitae. Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

La Ville de Montréal propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières.

Avec son [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et ses [programmes d'intégration en emploi](#), la Ville prend des moyens concrets pour augmenter la diversité au sein de ses équipes de travail.

Inclusive, la Ville s'efforce de réduire les obstacles dans les milieux de travail rencontrés par les personnes en situation de handicap et met en place des mesures facilitant l'accessibilité. À cet égard, des adaptations lors du processus d'évaluation des compétences peuvent être offertes sur demande.

Merci de contribuer à diversifier et enrichir la fonction publique montréalaise!

[Postuler maintenant](#)